### CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE PROCÈS-VERBAL DU 05 DECEMBRE 2023 à 18h30 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présents: Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Renée GUERIN -

Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

Absents ayant donné mandat: Sabine DERVIN à Martine BESSEY – Daniel MOUSSERIN à Bernard

BESSEY

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Patricia VILLA

D' 4 0	
Quorum: 6 Présents: 9 Votants: 11	

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

# ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2023 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Réintégration recettes portage repas dans le budget communal
- Prix des repas
- Compte-rendu du repas des aînés
- Organisation des colis et chocolats
- Questions diverses

### RÉINTÉGRATION RECETTES PORTAGE REPAS DANS LE BUDGET COMMUNAL

M. le Président informe l'assemblée qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la recette des repas sera intégrée dans le budget communal.

Adopté à l'unanimité

#### PRIX DES REPAS

M. le Président propose la révision du tarif des repas (portage à domicile). Une augmentation des repas sera appliquée, portant les tarifs à :

_	Repas déjeuner sans livraison	6,10€
-	Repas déjeuner avec livraison	7,00€
-	Repas déjeuner potage et dessert sans livraison	6,70€
_	Repas déjeuner potage et dessert avec livraison	7,60€

Adopté à l'unanimité

1

## COMPTE-RENDU DU REPAS DES AÎNÉS

97 personnes (membres du CCAS inclus) ont participé au repas. Très bonne ambiance. Pour l'apéritif, un punch a été servi et très apprécié ainsi que les verrines.

Le repas a également été apprécié. Le fromage blanc ne s'est pas trop mangé. Information à prendre en compte pour l'avenir.

Les jeunes serveurs ont été contents de leur prestation.

Les enceintes connectées n'ont pas été utilisées, les convives préférant discuter.

### ORGANISATION DES COLIS ET CHOCOLATS

Le portage sera effectué comme suit pour les personnes ne pouvant pas se rendre au repas pour cause de maladie :

Colis couple

Patricia VILLA (M. et Mme AUFEUVE, GUILLET, MONCORGE) Renée GUERIN (M. et Mme CORRE) Bernard BESSEY (M et Mme CHETAIL)

Colis simple

Sylvie BAS (Mme CARUSO, Mme SANTOS)

Bernard BESSEY (M. CHANELIERE, Mme ECHAUBARD, Mme JONIER)

Patricia VILLA (Mme GENESTE, Mme MATHIEU)

Chantal PAIRE (Mme PAIRE)

Chantal PAIRE et Renée GUERIN (Mme COLAS, Mme ROCHE, Mme GUILLAUMIN)

Voir qui s'occupe de Mme JACQUET.

Chantal PAIRE se renseigne auprès du VIVAL pour l'élaboration de colis pour environ 20€ pour les colis simples et 30€ pour les colis doubles.

### Pour le portage des chocolats dans les maisons de retraite :

Chantal PAIRE (Mme DANJOLY, M. PEURIERE, M. DEBOUGY à Saint-Alban-les-Eaux) Gilbert VARRENNE (M. BOIREAU à la Pacaudière et Mme DUVERGER aux petites sœurs des pauvres) Sylvie BAS (Mme MONTOYA à domicile) Daniel MOUSSERIN (M. MARUCA à domicile)

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Demande de subvention auprès de la MFR de Saumur en Auxois (les membres sont contre).
- Grilles de dinde : le tirage s'effectuera le mardi 12 décembre 2023. Chantal PAIRE s'occupe de commander les 8 dindes.
- Récupérer les 8 grilles : le temps des saisons, la coiffeuse, les conseillers, Vival, Amitié et Gaité, la boulangerie, la Poste et le restaurant « tout le monde en parle ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Président,

Gilbert VARRENNE

La secrétaire de séance, Patricia VILLA

Publication en ligne le

CA du CCAS du 05/12/2023

CCAS SAINT ROMAIN LA MOTTE

2